



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PREFECTURE**

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**Recueil Spécial du 25 mars 2011 bis**

Arrêté préfectoral n° 2011-1801 du 25 mars 2011

Objet : Modification de la composition de la commission placée auprès de la caisse du régime social des indépendants.

Article 1<sup>er</sup> : L'article 2 de l'arrêté préfectoral n°07-2442 d u 23 avril 2007, portant composition de la commission placée auprès de la caisse du régime social des indépendants est modifié comme suit :

Représentants de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon :

Titulaire : Monsieur Henri MEUNIER en remplacement de Monsieur Michel DULAC

Le reste sans changement.

Article 2 : Le préfet délégué pour la défense et la sécurité, le directeur de la sécurité et de la protection civile, le directeur régional des finances publiques de Rhône-Alpes et du département du Rhône, le directeur de la caisse RSI sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Rhône.

Pour le Préfet du Rhône, le Préfet délégué pour la défense et la sécurité  
Jean-Pierre CAZENAVE-LACROUTS